INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Outaouais

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier, Danielle Bilodeau, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Marc-André Demers, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean, Virginie Lachance, Danielle Lapointe, Danny Sanfaçon, Gabrielle Tardif

Révision linguistique :

Esther Fréve

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Robert Faubert / RonTech2000 / Bill Noll, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et envrionnement 2
Climat 2
Aires protégées 3

Démographie 4

Conditions de vie et bien-être 9

Marché du travail 12
Indicateurs du marché du travail 12
Nombre et taux de travailleurs 13

Comptes économiques 14
Produit intérieur brut 14
Revenu disponible des ménages 16

Investissements et permis de bâtir 20
Investissements 20
Permis de bâtir 21

Science et technologie 22

Santé 25

Éducation 27

Culture et communications 28

Concepts et définitions 30

Tableaux comparatifs 35

1. Territoire et envrionnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Outaouais couvre une superficie en terre ferme de 30 504 km^2. Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Papineau, Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac, et regroupe 75 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de l'Outaouais, la hausse des températures moyennes est de plus de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Gracefield, Lac-Simon et Chelsea affichent respectivement une variation de température de + 1,7 °C, + 1,9 °C et + 2,0 °C pour la période observée.

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Outaouais se trouvent, en totalité ou en partie, 466 aires protégées. Elles couvrent 2 232 km², soit 6,6 % de la superficie de la région. À cheval sur la région de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, la réserve aquatique projetée[2] de la Rivière-Dumoine est l'aire protégée la plus importante pour ce qui est de la superficie dans la région de l'Outaouais, couvrant 595 km². La région compte également 135 habitats fauniques (en tout ou en partie), pour une superficie de 465 km². L'Outaouais détient, en totalité ou en partie, trois réserves de biodiversité projetées[3] (389 km²) dont celle du Domaine-La-Vérendrye entièrement située sur son territoire (260 km²). Le Parc de la Gatineau, géré par la Commission de la capitale nationale, contribue également à la protection de 361 km².

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
3. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Depuis plusieurs années, l'Outaouais est la région où la population augmente le plus rapidement à l'extérieur des régions adjacentes à Montréal. Elle bénéficie notamment d'une fécondité supérieure à la moyenne québécoise et accueille un nombre non négligeable d'immigrants. L'Outaouais continue également de tirer profit de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, malgré une réduction notable des gains au cours de l'année 2011-2012. Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, elle sort généralement gagnante des échanges avec les autres provinces canadiennes. En ce qui concerne la structure par âge, la région se caractérise par une population d'âge actif plus importante que la moyenne et par une proportion assez faible de personnes âgées.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Outaouais comptait 372 300 habitants au 1er juillet 2012, soit 4,6 % de la population du Québec. Elle arrive au 8e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière la région de Chaudière-Appalaches et devant l'Estrie. Son poids démographique s'est légèrement accru au cours des dernières années. En 1996, ce poids était de 4,3 %.

La population de la région est très fortement concentrée dans la MRC de Gatineau, qui recouvre la municipalité du même nom. En 2012, 266 500 personnes y résident, soit 72 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, des Collines-de-l'Outaouais (13 %), puis Papineau et La Vallée-de-la-Gatineau (6 % chacune). Pontiac est la MRC la moins populeuse, ses 14 100 habitants représentant 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 1996-2012p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001	2006	2012p	1996-2001	2001-2006	2006-2012p	1996	2012p
	n				pour 1 000			%	
Papineau	20 603	20 794	21 961	21 921	1,8	10,9	– 0,3	6,6	5,9
Gatineau	220 639	231 329	244 706	266 535	9,5	11,2	14,2	70,8	71,6
Les Collines-de-l'Outaouais	34 186	36 010	42 511	49 282	10,4	33,1	24,6	11,0	13,2
La Vallée-de-la-Gatineau	20 523	19 979	20 922	20 526	– 5,4	9,2	– 3,2	6,6	5,5
Pontiac	15 782	14 822	14 761	14 065	– 12,5	– 0,8	– 8,0	5,1	3,8
Outaouais	**311 733**	**322 934**	**344 861**	**372 329**	**7,1**	**13,1**	**12,8**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**8 054 756**	**4,1**	**6,3**	**9,0**	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population de l'Outaouais a crû en moyenne à un taux annuel de 12,8 pour mille selon les données provisoires. Cette croissance est similaire à celle enregistrée entre 2001 et 2006 (13,1 pour mille), mais elle est supérieure à celle de la période 1996-2001 (7,1 pour mille). Bien qu'elle soit l'une des rares régions où le bilan démographique ne s'est pas amélioré entre 2006 et 2012 par rapport à la période précédente, l'Outaouais continue de croître plus rapidement que la moyenne québécoise (9,0 pour mille). Elle se maintient parmi les régions à plus forte croissance du Québec, dépassée seulement par Laval, Lanaudière et les Laurentides, toutes trois situées au nord de Montréal.

La bonne performance démographique de la région est attribuable au maintien d'une croissance soutenue dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Gatineau. Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 24,6 pour mille entre 2006 et 2012, la

MRC des Collines-de-l'Outaouais fait partie des MRC à plus forte croissance du Québec. Le rythme d'accroissement est moindre dans Gatineau (14,2 pour mille), mais tout de même supérieur à la moyenne québécoise et en hausse par rapport aux deux périodes précédentes. En revanche, le bilan démographique est moins favorable dans le reste de la région. Les estimations provisoires indiquent que la population est demeurée plutôt stable dans la MRC de Papineau (– 0,3 pour mille), tandis qu'elle s'est réduite de manière non négligeable dans La Vallée-de-la-Gatineau (– 3,2 pour mille) et davantage dans Pontiac (– 8,0 pour mille). Au cours de la période précédente, Papineau et La Vallée-de-la-Gatineau avaient plutôt vu leur population augmenter. Pour sa part, Pontiac était déjà en déclin, mais de façon moins marquée.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de l'Outaouais est plus jeune que la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 40,4 ans, comparativement à 41,5 ans dans l'ensemble du Québec. Seules les régions du Nord-du-Québec (29,0 ans) et de Montréal (38,6 ans) affichent un âge médian moins élevé. L'Outaouais se caractérise notamment par une proportion relativement réduite de personnes âgées de 65 ans et plus. En 2012, ce groupe compte pour 13,4 % de la population régionale, la seconde plus faible part après le Nord-du-Québec (6,8 %). À titre comparatif, cette part est de 16,2 % à l'échelle québécoise. Toutes proportions gardées, les jeunes de moins de 20 ans sont au contraire un peu plus nombreux en Outaouais (22,8 %) que dans l'ensemble du Québec (21,4 %). Quant à la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est l'une des plus élevées (63,8 %) parmi les régions québécoises. Seule Montréal affiche une proportion supérieure (64,8 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
Papineau	21 921	3 991	12 800	5 130	100,0	18,2	58,4	23,4	51,0
Gatineau	266 535	61 653	172 766	32 116	100,0	23,1	64,8	12,0	38,5
Les Collines-de-l'Outaouais	49 282	12 542	31 366	5 374	100,0	25,4	63,6	10,9	40,9
La Vallée-de-la-Gatineau	20 526	3 862	12 478	4 186	100,0	18,8	60,8	20,4	48,6
Pontiac	14 065	2 931	8 150	2 984	100,0	20,8	57,9	21,2	48,7
Outaouais	**372 329**	**84 979**	**237 560**	**49 790**	**100,0**	**22,8**	**63,8**	**13,4**	**40,4**
Ensemble du Québec	**8 054 756**	**1 727 552**	**5 025 818**	**1 301 386**	**100,0**	**21,4**	**62,4**	**16,2**	**41,5**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle des MRC, d'importantes différences se remarquent. D'une part, Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais se distinguent avec une structure par âge nettement plus jeune. En 2012, leur âge médian respectif est de 38,5 ans et 40,9 ans. Ces

MRC comptent une proportion de personnes âgées inférieure à la moyenne régionale, tandis que la proportion des jeunes de moins de 20 ans et celle des 20-64 ans y sont supérieures ou comparables. D'autre part, les trois autres MRC de la région sont beaucoup plus âgées. Dans La Vallée-de-la-Gatineau et dans Pontiac, l'âge médian est de l'ordre de 49 ans, alors qu'il atteint 51,0 ans dans Papineau. Dans ces trois MRC, les 65 ans et plus représentent entre 20 % et 23 % de la population.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 4 200 bébés sont nés en Outaouais en 2012. Le sommet des 10 dernières années a été atteint en 2009, quand 4 398 naissances ont été enregistrées. Si ce nombre s'est légèrement réduit par la suite, les naissances demeurent plus nombreuses en 2012 qu'au cours de la majeure partie de la décennie 2000, une situation qui s'observe dans la plupart des régions du Québec. Par rapport aux 3 397 naissances de 2002, la hausse est de 24 %. Dans l'ensemble du Québec, l'augmentation a été de 22 % au cours de la même période.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Outaouais, 2002-2012[p]

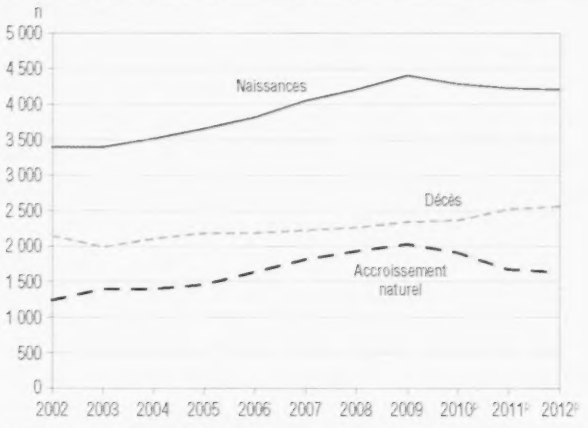

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

En Outaouais, deux facteurs ont contribué à la hausse des naissances entre le début et la fin des années 2000. D'une part, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité étant passé de 1,51 enfant par femme en 2002 à 1,75 en 2012 (donnée provisoire), après avoir atteint un sommet de 1,89 en 2009. L'Outaouais maintient généralement une fécondité supérieure à la moyenne québécoise. En 2012, l'indice de fécondité est de 1,68 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, environ 2 560 décès ont ainsi été enregistrés en Outaouais, comparativement à 2 154 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Comme la hausse des naissances a été plus prononcée que celle des décès au cours de la décennie 2000, l'accroissement naturel a augmenté de façon importante, passant de 1 243 personnes en 2002 à 2 038 personnes en 2009. Il s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a fléchi et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, l'accroissement naturel est de 1 646 personnes.

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2012. Du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent légèrement les naissances dans Papineau et Pontiac (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). L'accroissement naturel n'est par ailleurs que faiblement positif dans La Vallée-de-la-Gatineau. En revanche, l'excédent des naissances sur les décès est substantiel dans Gatineau et Les Collines-de-l'Outaouais.

Migration interrégionale

La région de l'Outaouais sort gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, mais les gains sont nettement inférieurs à ce qu'ils ont été au cours des quatre dernières années. De 2007-2008 à 2010-2011, le solde interrégional était supérieur au millier d'individus. En 2011-2012, ce nombre a chuté à 243 personnes. La baisse de la dernière année résulte à la fois d'une augmentation du nombre de sortants et d'une diminution du nombre d'entrants.

En 2011-2012, le profil migratoire par groupe d'âge montre que les gains ont été faits principalement chez les personnes de 30-44 ans et chez les jeunes de moins de 15 ans. La région enregistre en revanche des pertes non négligeables chez les 15-24 ans et, dans une moindre mesure, chez les 50-59 ans. La nette atténuation du solde migratoire total de l'Outaouais entre 2010-2011 et 2011-2012 est principalement attribuable à la jeune population d'âge actif. D'une part, le groupe des 25-34 ans a connu une réduction notable de ses gains, de 432 personnes à 88 personnes. D'autre part, si le groupe des 20-24 ans gagnait une vingtaine d'individus en 2010-2011, il enregistre plutôt un déficit de – 173 personnes en 2011-2012. Soulignons par ailleurs le cas des 50-59 ans, dont le solde est également passé de positif (+ 51) à négatif (– 56).

Figure 2.2

Solde migratoire interrrégional, Outaouais, 2002-2003 à 2011-2012

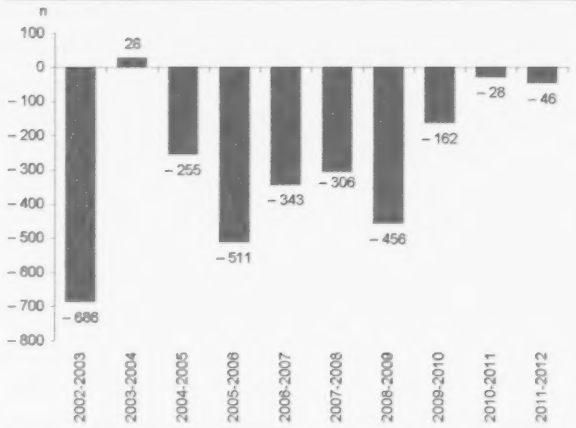

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Outaouais, 2011-2012

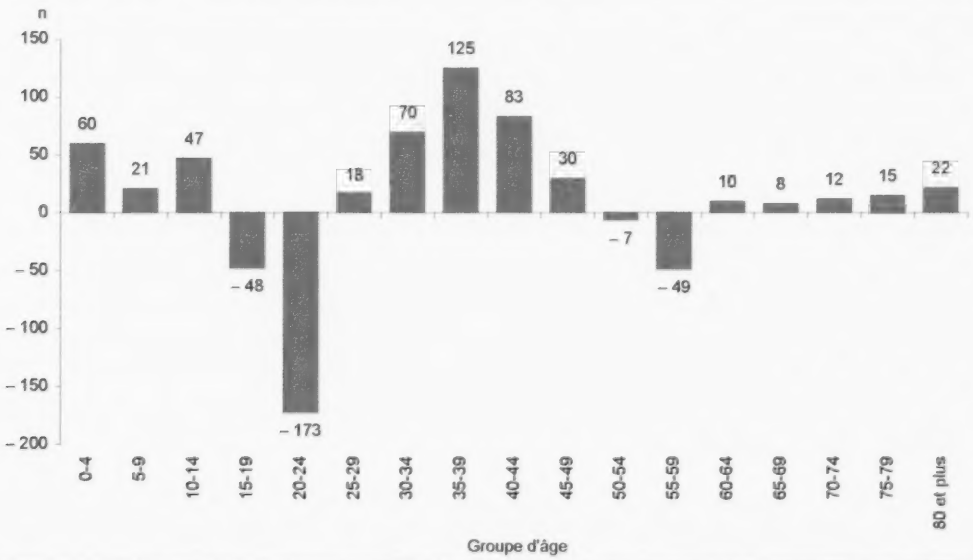

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En 2011-2012, Montréal est la première région de destination des individus qui quittent l'Outaouais, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Au cours de la dernière année, un peu plus du quart des mouvements migratoires, qu'il s'agisse des entrées ou des sorties, ont touché cette région. Les échanges avec Montréal profitent généralement à l'Outaouais; les gains ont été de 128 personnes en 2011-2012. Des gains substantiels ont aussi été enregistrés au détriment de la Montérégie (+ 163), mais ceux-ci sont atténués par des pertes non négligeables face à la région des Laurentides (– 132). Les échanges avec les autres régions ont engendré des soldes de plus faible ampleur, parfois positifs, parfois négatifs.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Outaouais, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 3	14	67	1,4	13	70	1,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	17	11	124	2,5	11	107	2,3
Capitale-Nationale	– 9	4	507	10,3	4	516	11,0
Mauricie	17	9	143	2,9	10	126	2,7
Estrie	27	6	225	4,6	6	199	4,2
Montréal	128	1	1 312	26,6	1	1 183	25,2
Outaouais	...	...	...	...	...	...	...
Abitibi-Témiscamingue	– 10	5	301	6,1	5	311	6,6
Côte-Nord	– 6	16	40	0,8	15	46	1,0
Nord-du-Québec	– 1	12	82	1,7	12	83	1,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 3	15	42	0,9	16	45	1,0
Chaudière-Appalaches	– 20	10	127	2,6	8	148	3,2
Laval	67	7	213	4,3	9	146	3,1
Lanaudière	5	8	178	3,6	7	174	3,7
Laurentides	– 132	3	733	14,9	2	865	18,4
Montérégie	163	2	770	15,6	3	606	12,9
Centre-du-Québec	3	13	70	1,4	14	66	1,4
Total	**243**	**...**	**4 934**	**100,0**	**...**	**4 692**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC du Québec, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, la MRC des Collines-de-l'Outaouais fait des gains importants dans ses échanges migratoires internes (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Elle bénéficie avant tout de ses échanges migratoires avec Gatineau. La MRC de Papineau suit avec des gains plus modérés. En revanche, la MRC de Pontiac est faiblement déficitaire, tandis que La Vallée-de-la-Gatineau et Gatineau affichent un solde migratoire pratiquement nul. En 2010-2011, Gatineau enregistrait plutôt des gains non négligeables.

De par sa situation géographique, le bilan démographique de l'Outaouais est aussi grandement influencé par les migrations interprovinciales, principalement avec l'Ontario. Après lui avoir été défavorables à la fin des années 1990, les échanges avec les autres provinces sont devenus largement profitables à l'Outaouais entre 2001-2002 et 2004-2005 (données non illustrées). Au cours de cette période, la région a gagné en moyenne un peu plus de 1 500 habitants par année au détriment du reste du Canada. Les gains se sont réduits de façon importante en 2005-2006 (+ 355 personnes), et la région est redevenue déficitaire en 2006-2007 (– 176 personnes), mais elle enregistre à nouveau des gains depuis 2007-2008 et leur ampleur tend à augmenter selon les plus récentes estimations de population de Statistique Canada. En 2011-2012, les données provisoires indiquent des gains autour du millier d'individus.

Immigration internationale

L'Outaouais arrive au 5e rang des régions d'établissement des immigrants. En janvier 2012, 3 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, y résidaient selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec[1]. Cette part représente environ 5 500 nouveaux arrivants. Beaucoup plus importante à Montréal (64 %), cette part est aussi supérieure en Montérégie (10 %), à Laval (6 %) et dans la Capitale-Nationale (5 %).

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). *Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*, Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Outaouais (8,4 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,7 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Vallée-de-la-Gatineau que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,4 %). À l'inverse, la MRC des Collines-de-l'Outaouais affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,2 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Pontiac (+ 0,3 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Les Collines-de-l'Outaouais (– 1,0 point), Papineau (– 1,0 point), La Vallée-de-la-Gatineau (– 0,8 point), Gatineau (– 0,6 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Papineau	10,8	11,3	11,3	10,8	9,7	– 1,0
Gatineau	8,6	8,7	8,3	8,3	8,0	– 0,6
Les Collines-de-l'Outaouais	6,2	6,7	6,2	5,8	5,2	– 1,0
La Vallée-de-la-Gatineau	16,2	17,2	16,5	16,2	15,4	– 1,8
Pontiac	13,0	13,5	13,6	13,4	13,3	0,3
Outaouais	**9,1**	**9,4**	**9,0**	**8,9**	**8,4**	**– 1,2**
Ensemble du Québec	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**– 0,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 4,9 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (25,3 %) qu'en ce qui concerne les couples (5,2 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 0,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,6 point pour les couples. C'est La Vallée-de-la-Gatineau qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (37,8 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Collines-de-l'Outaouais (20,7 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 8 680 familles à faible revenu, dont 4 230 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 10 520 en 2006 à 10 380 en 2010, soit une diminution de 1,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 0,2 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Outaouais, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,1**	**9,4**	**9,0**	**8,9**	**8,4**	**– 0,7**
Famille comptant un couple	**5,7**	**5,8**	**5,5**	**5,4**	**5,2**	**– 0,6**
Sans enfants	5,7	5,8	5,4	5,3	4,9	– 0,8
Avec 1 enfant	5,6	5,6	5,3	5,4	5,1	– 0,5
Avec 2 enfants	4,6	4,7	4,7	4,4	4,6	0,0
Avec 3 enfants et plus	9,3	9,3	8,9	9,2	8,4	– 0,8
Famille monoparentale	**25,8**	**27,1**	**26,6**	**26,3**	**25,3**	**– 0,5**
Avec 1 enfant	24,1	24,5	23,7	23,4	22,5	– 1,6
Avec 2 enfants	25,4	27,6	28,0	28,1	26,2	0,8
Avec 3 enfants et plus	39,5	43,8	42,3	42,4	44,0	4,5

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,5 % dans la région de l'Outaouais. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Vallée-de-la-Gatineau (+ 3,7 %), Papineau (+ 2,4 %), Pontiac (+ 1,7 %), Les Collines-de-l'Outaouais (+ 0,8 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Gatineau (– 0,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 74 940 $, comparativement à 65 860 $ au Québec. Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le revenu médian le plus élevé (74 940 $). En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Gatineau (79 500 $), Les Collines-de-l'Outaouais (89 410 $).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Papineau	53 381	54 640	2,4
Gatineau	79 631	79 500	– 0,2
Les Collines-de-l'Outaouais	88 661	89 410	0,8
La Vallée-de-la-Gatineau	46 710	48 440	3,7
Pontiac	51 265	52 160	1,7
Outaouais	**74 600**	**74 940**	**0,5**
Ensemble du Québec	**65 215**	**65 860**	**1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (39 550 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (69 540 $). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,4 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,3 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Outaouais, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	**69 740**	**69 540**	**– 0,3**
Sans enfants	57 339	57 300	– 0,1
Avec 1 enfant	76 766	76 530	– 0,3
Avec 2 enfants	88 894	88 490	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	85 715	85 620	– 0,1
Famille monoparentale	**38 996**	**39 550**	**1,4**
Avec 1 enfant	37 862	38 300	1,2
Avec 2 enfants	41 587	42 560	2,3
Avec 3 enfants et plus	38 712	37 900	– 2,1

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de l'Outaouais

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'économie outaouaise connaît une croissance de 1 700 emplois. Ce gain correspond à 5,5 % de la progression constatée au Québec, ce qui est légèrement plus élevé que le poids de l'emploi de cette région dans l'ensemble du Québec (4,9 %). Malgré cette hausse, le taux d'emploi recule (– 0,5 point de pourcentage), en raison d'une augmentation de l'emploi (+ 0,9 %) inférieure à celle de la population en âge de travailler (+ 1,5 %). La région glisse ainsi d'une position et occupe le 4e rang parmi les régions administratives. Les nouveaux emplois sont tous à temps plein (+ 1 900); celui à temps partiel varie peu. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total fléchit de 0,3 point de pourcentage et s'établit à 16,4 %. Après l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais est la région du Québec qui affiche la plus faible présence de l'emploi à temps partiel.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Outaouais, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	207,3	203,1	206,4	210,4	210,2
Emploi	k	196,1	190,2	192,0	194,8	196,5
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	162,0	160,9	161,0	162,4	164,3
Emploi à temps partiel	k	34,1	29,3	31,1	32,5	32,2
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	53,6	48,0	51,7	49,4	47,8
30 ans et plus	k	142,5	142,2	140,3	145,4	148,7
Sexe						
Hommes	k	99,7	95,6	95,9	99,4	99,8
Femmes	k	96,4	94,6	96,2	95,5	96,7
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	28,3	26,1	23,7	28,5	26,4
Secteur des services	k	167,8	164,1	168,4	166,4	170,1
Chômeurs	k	11,2	12,9	14,3	15,5	13,7
Taux d'activité	%	71,6	68,9	68,7	68,8	67,7
Taux de chômage	%	5,4	6,4	6,9	7,4	6,5
Taux d'emploi	%	67,7	64,5	63,9	63,7	63,2
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,4	15,4	16,2	16,7	16,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Seules les personnes de 30 ans et plus enregistrent une croissance de l'emploi (+ 3 300), alors qu'il se contracte chez les plus jeunes (– 1 600). L'emploi monte chez les femmes (+ 1 200) pendant qu'une relative stabilité est constatée chez les hommes. Le secteur des services génère 3 700 nouveaux emplois, tandis que le secteur des biens en perd 2 100. L'Outaouais affiche la proportion la plus faible d'emplois dans le secteur des biens (13,4 %), juste après la Capitale-Nationale. Le taux de chômage diminue de 0,9 point en raison de la hausse de l'emploi et de la stabilité relative de la population active (– 0,1 %). La région passe, ainsi, du 7e au 5e rang parmi les régions du Québec à ce chapitre. Le nombre de chômeurs recule de 1 800. En 2012, le taux d'activité (67,7 %) se replie de 1,1 point compte tenu du maintien de la population active et de la croissance de celle en âge de travailler (+ 1,5 %). Ainsi, l'Outaouais baisse de 2 places et occupe le 4e rang parmi les régions du Québec. L'emploi varie peu par rapport à 2008, la région conserve tout de même le 8e rang en 2012 pour ce qui est du nombre d'emplois. La part de l'Outaouais dans l'emploi total du Québec passe de 5,1 % à 4,9 % durant cette période.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de l'Outaouais

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 155 791 en Outaouais en 2011, en hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Des cinq MRC que compte l'Outaouais, trois subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2010. Le recul le plus important est noté dans la MRC de Pontiac (– 1,7 %). En revanche, seulement deux territoires supralocaux connaissent une évolution positive du nombre de travailleurs en 2011, à savoir Gatineau (+ 0,9 %) et Les Collines-de-l'Outaouais (+ 1,6 %). Il s'agit pour ce dernier territoire d'une neuvième hausse annuelle consécutive.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010r	2011p	Variation 2011/2010	2010r	2011p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Papineau	7 867	7 840	– 0,3	64,2	65,0	0,8
Gatineau	114 021	115 053	0,9	76,1	75,6	– 0,5
Les Collines-de-l'Outaouais	21 062	21 401	1,6	75,1	75,4	0,3
La Vallée-de-la-Gatineau	7 116	7 043	– 1,0	62,7	62,9	0,2
Pontiac	4 531	4 454	– 1,7	60,0	59,9	– 0,1
Outaouais	**154 597**	**155 791**	**0,8**	**74,0**	**73,8**	**– 0,2**
Ensemble du Québec	**3 241 032**	**3 283 171**	**1,3**	**72,8**	**73,3**	**0,5**

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il se contracte en 2011 dans deux MRC de la région, soit Gatineau (– 0,5 point) et Pontiac (– 0,1 point). Contrairement à Pontiac, la baisse notée dans Gatineau est attribuable au fait que la population des 25 à 64 ans y augmente plus rapidement que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge. En dépit de ce recul, Gatineau continue d'afficher, pour une deuxième année d'affilée, le plus haut taux de travailleurs de la région, soit 75,6 %. À l'inverse, le taux de travailleurs de Pontiac (59,9 %), de La Vallée-de-la-Gatineau (62,9 %) et de Papineau (65,0 %) continue d'être inférieur à celui du Québec (73,3 %).

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception des Collines-de-l'Outaouais. Dans ce dernier territoire, le taux de travailleurs des femmes s'élève à 75,9 %, tandis que chez les hommes il atteint 75,1 %. C'est dans La Vallée-de-la-Gatineau où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 2,7 points de pourcentage en faveur de ces derniers. Toutefois, depuis 2002, les disparités entre les deux sexes tendent à s'estomper dans cette dernière MRC.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 11,0 G$ dans la région de l'Outaouais. La production de cette région constitue ainsi 3,7 % du PIB du Québec, ce qui en fait la septième région en importance, après Laval et devant Lanaudière.

La croissance économique de la région en 2010 affiche un taux de 5,0 %, un peu supérieur au taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 4,9 % des quatre dernières années. Cette croissance surpasse de beaucoup celle de 4,6 % enregistrée au Québec pour cette même année 2010, de même que le TCAM des quatre dernières années du Québec qui se chiffre à 3,3 %. Au chapitre de la croissance économique en 2010, la région se classe au neuvième rang parmi les 17 régions administratives.

Produit intérieur brut par industrie

Le secteur des services occupe une place prépondérante dans l'économie de la région de l'Outaouais avec un PIB qui atteint 9,0 G$ en 2010, soit 81,6 % de son activité économique. En comparaison, le secteur des services correspond à 71,7 % du PIB à l'échelle du Québec.

En 2010, la forte croissance des industries productrices de biens (+ 10,8 %) ainsi que l'augmentation du secteur des services (+ 3,8 %) contribuent grandement à l'essor économique de la région. En hausse, parmi les industries du secteur des services, se trouvent notamment le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,1 %), les soins de santé et l'assistance sociale (+ 4,5 %), le commerce de détail (+ 5,5 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 6,1 %) ainsi que le commerce de gros (+ 4,4 %). Par contre, l'industrie des services administratifs, de soutien, de gestion de déchets et d'assainissement accuse une baisse de 9,1 %, et celle de l'hébergement et des services de restauration diminue de 3,2 %.

Avec une production de 2,0 G$, les industries productrices de biens représentent 18,37 % de la production de la région. En 2010, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière, l'une des principales bases économiques de la région, fait une remontée remarquable avec un taux de croissance de 157,4 %. L'industrie de la fabrication (+ 0,4 %) se maintient à la hausse, après une année de forte décroissance, et la construction connaît une très bonne année (+ 13,0 %). La production des cultures agricoles et de l'élevage se replie de 9,1 %. Plus particulièrement, dans l'industrie de la fabrication, les résultats sont très variables : celle du papier, l'une des bases économiques de la région, régresse (– 17,8 %) pour une deuxième année de suite, tandis que celle d'aliments (+ 25,7 %) poursuit sur sa lancée.

Par ailleurs, la part des industries productrices de biens, qui se situe à 20,05 % en 2006, présente une tendance à la baisse, malgré une stabilité en 2008 et une fluctuation haussière en 2010, pour s'établir à 18,4 % en 2010. Au Québec, cette part diminue, sauf en 2010 où une hausse est observée : elle s'établit à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Outaouais, 2009-2010

	2009[r]	2010[p]	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k$			%	
Ensemble des industries	**10 458 465**	**10 979 971**	**100,0**	**6,8**	**5,0**
Secteur de production de biens	**1 819 783**	**2 017 119**	**18,4**	**2,6**	**10,8**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	91 741	161 183	1,5	– 2,5	75,7
Cultures agricoles et élevage	33 892	30 823	0,3	– 0,7	– 9,1
Foresterie et exploitation forestière	44 768	115 239	1,0	– 3,5	157,4
Pêche, chasse et piégeage	x	84	0,0	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	15 037	0,1	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	10 206	x	...	...	...
Services publics	353 099	x	...	...	...
Construction	890 299	006 434	9,2	7,2	13,0
Fabrication	474 439	476 516	4,3	– 5,8	0,4
Fabrication d'aliments	34 846	43 800	0,4	11,9	25,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	182 626	150 075	1,4	– 15,4	– 17,8
Impression et activités connexes de soutien	16 490	16 593	0,2	– 0,4	0,6
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	16 377	16 141	0,1	– 0,3	– 1,4
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	15 278	17 492	0,2	...	14,5
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	27 823	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	19 039	0,2	2,4	...
Activités diverses de fabrication	19 457	22 571	0,2	...	16,0
Secteur des services	**8 638 682**	**8 962 853**	**81,6**	**5,4**	**3,8**
Commerce de gros	190 468	198 770	1,8	3,9	4,4
Commerce de détail	620 428	654 684	6,0	5,2	5,5
Transport et entreposage	311 930	331 009	3,0	9,8	6,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	180 354	x	...	...	...
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 758 357	1 848 177	16,8	5,1	5,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	336 940	336 326	3,1	5,6	– 0,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	262 191	238 340	2,2	0,9	– 9,1
Services d'enseignement	x	572 446	5,2	...	...
Soins de santé et assistance sociale	865 373	904 633	8,2	5,9	4,5
Arts,spectacles et loisirs	108 057	107 463	1,0	1,8	– 0,5
Hébergement et services de restauration	227 615	220 313	2,0	– 0,9	– 3,2
Autres services, sauf les administrations publiques	x	213 412	1,9	...	...
Administrations publiques	x	x	...	...	...

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de l'Outaouais figure au quatorzième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 31 269 $ et augmente de 3,4 % comparativement à l'année 2010. Au Québec, le PIB par habitant connaît une hausse annuelle de 3,6 % et s'établit à 39 351 $ en 2011. L'écart observé de la croissance économique du PIB par habitant de l'Outaouais comparativement à celui du Québec vient essentiellement d'une augmentation de la population beaucoup plus importante dans cette région.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011

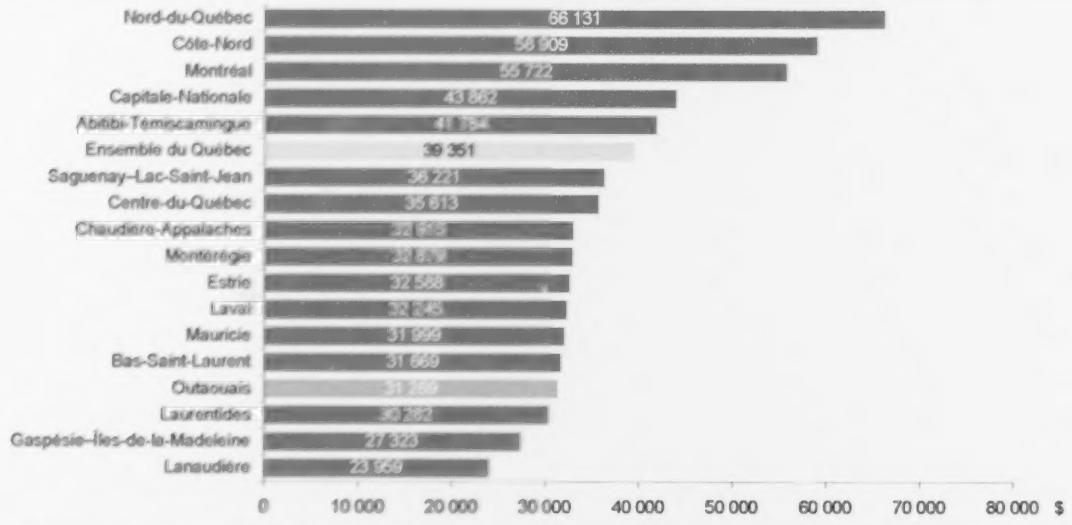

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 1,5 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans l'Outaouais progresse de façon plus marquée en 2011, soit de 2,6 %, un rythme de croissance identique à celui observé au Québec. L'accélération du taux de croissance dans la région est attribuable, entre autres, à l'augmentation plus rapide du revenu mixte net (+ 6,6 %) et du revenu net de la propriété (+ 4,5 %).

Avec un revenu disponible des ménages de 25 523 $ par habitant, l'Outaouais se classe au huitième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant Lanaudière (24 934 $), mais derrière les Laurentides (26 045 $). Au Québec, le revenu disponible des ménages est légèrement plus élevé et il atteint 25 646 $ par habitant. Depuis les cinq dernières années, l'Outaouais tend à rattraper son retard : l'écart de revenu entre les deux entités géographiques est passé de 842 $ en 2007 à moins de 130 $ en 2011.

Décomposition du revenu disponible des ménages

L'analyse de la composition du revenu des ménages permet mieux comprendre l'origine du retard de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de l'Outaouais et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2011

	Outaouais			Ensemble du Québec		
	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	2010	2011[p]	Variation 2011/2010
	$/hab.		%	$/hab.		%
Rémunération des salariés	25 199	26 031	3,3	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 420	2 580	6,6	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 723	1 801	4,5	2 767	2 905	5,0
Égal:						
Revenu primaire des ménages	**29 342**	**30 411**	**3,6**	**27 938**	**28 978**	**3,7**
Plus :						
Transferts courants reçus par les ménages	**4 778**	**4 841**	**1,3**	**5 545**	**5 621**	**1,4**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	76	78	3,5	97	100	3,1
Des administrations publiques	4 665	4 726	1,3	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	1 977	2 014	1,9	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 480	1 467	– 0,8	1 645	1 641	– 0,3
Administrations autochtones	13	13	– 1,8	19	18	– 0,9
RRQ et RPC	1 195	1 232	3,1	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	37	37	– 2,5	62	60	– 2,1
Moins:						
Transferts courants payés par les ménages	**9 254**	**9 729**	**5,1**	**8 495**	**8 953**	**5,4**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	277	287	3,5	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	8 918	9 382	5,2	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	59	60	1,7	96	98	2,1
Égale :						
Revenu disponible des ménages	**24 866**	**25 523**	**2,6**	**24 988**	**25 646**	**2,6**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, s'établit à 30 411 $ par habitant en Outaouais, comparativement à 28 978 $ dans la province. Le revenu primaire représente ainsi 86,3 % du revenu total des ménages en Outaouais, tandis qu'il occupe une part moins importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure bien plus élevée en Outaouais (26 031 $) que dans l'ensemble de la province (22 559 $). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec. Loin de s'estomper, la différence entre la rémunération des salariés par habitant de l'Outaouais et celle du Québec s'est accentuée, entre 2007 et 2011, passant de 2 444 $ à 3 472 $.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre plus faible en Outaouais (2 580 $) que dans l'ensemble du Québec (3 515 $). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 21,6 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il continue d'être plus faible en Outaouais (1 801 $) qu'au Québec (2 905 $). Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de l'Outaouais reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 4 700 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 461 $ au Québec. En raison d'un taux d'emploi particulièrement élevé, les résidants de l'Outaouais ont moins recours aux prestations d'aide sociale et d'assurance-emploi comparativement à ceux des autres régions de la province. Qui plus est, l'Outaouais reçoit moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu primaire plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de l'Outaouais (9 382 $) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 $). D'ailleurs, pour une troisième année consécutive, les habitants de l'Outaouais sont ceux qui paient le plus dans la province, en moyenne, en transferts courants aux différents paliers de gouvernement.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidants de l'Outaouais ont donné en moyenne 287 $ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (364 $).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2011 dans l'Outaouais se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Papineau (+ 2,8 %) et Gatineau (+ 2,8 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide de la rémunération des salariés. La MRC de Pontiac (+ 1,3 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, en raison d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et des transferts courants en provenance des administrations publiques.

Les disparités de revenu demeurent relativement importantes entre les MRC du nord et celles du sud de l'Outaouais. En 2011, les MRC Les Collines-de-l'Outaouais (27 370 $) et Gatineau (26 368 $), situées en partie ou en totalité dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, ont un revenu disponible des ménages par habitant bien plus élevé que les MRC de Pontiac (18 523 $), de La Vallée-de-la-Gatineau (20 099 $) et de Papineau (20 896 $).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de l'Outaouais, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011[p]	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	$/hab					%	
Papineau	18 309	18 997	19 914	20 323	20 896	2,8	3,4
Gatineau	23 406	24 167	25 291	25 646	26 368	2,8	3,0
Les Collines-de-l'Outaouais	24 776	25 676	27 017	26 921	27 370	1,7	2,5
La Vallée-de-la-Gatineau	17 733	17 924	19 013	19 705	20 099	2,0	3,2
Pontiac	16 750	17 391	17 545	18 289	18 523	1,3	2,5

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidants de la MRC de La-Vallée-de-la-Gatineau sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 600 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans Les Collines-de-l'Outaouais (3 718 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de l'Outaouais devraient atteindre 3,0 G$, un niveau sensiblement identique qu'en 2012, suivant une augmentation de 11,2 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,2 % du total québécois (71,4 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au dixième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, de l'Outaouais, 2009-2013[2]

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k$					%		
Production de biens	419 502	306 404	324 952	439 255	407 161	– 7,3	13,4	2,3
Production de services	1 078 855	1 567 990	1 320 794	1 408 940	1 429 008	1,4	47,2	4,8
Logement	947 491	1 125 525	1 076 696	1 180 124	1 192 699	1,1	39,4	5,1
Total	**2 445 849**	**2 999 919**	**2 722 441**	**3 028 318**	**3 028 868**	**0,0**	**100,0**	**4,2**
Secteur privé non résidentiel	466 363	993 531	743 924	889 388	857 242	– 3,6	28,3	3,4
Secteur public	1 031 995	880 863	901 821	958 806	978 927	2,1	32,3	4,4

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.
2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 13,4 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 7,3 % par rapport à 2012, pour atteindre 407,2 M$. L'investissement dans la région représente 2,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (271,2 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près de la moitié de l'investissement régional (47,2 %), est en hausse de 1,4 % par rapport à 2012 et se chiffre à 1,4 G$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,8 % de l'investissement québécois (30,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 576,8 M$ en 2013, soit 40,4 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 39,4 % de l'investissement régional en 2013, est en croissance de 1,1 %, pour s'établir à 1,2 G$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 0,5 %). La région représente 5,1 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 28,3 % de l'investissement total, est en décroissance de 3,6 % par rapport à 2012, pour s'élever à 857,2 M$. Cela correspond à une baisse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,9 %). La région de l'Outaouais représente 3,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une

croissance de 2,1 % par rapport à 2012, pour s'établir à 978,9 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 4,4 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Outaouais atteint 732,6 M$ en 2012, en hausse de 9,3 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 12,6 %) que dans le secteur résidentiel (+ 8,1 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 3 238 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 3 359 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans la MRC de Gatineau (374,9 M$), suivi par celle des Collines-de-l'Outaouais (90,8 M$), qui est la seule subdivision régionale ayant délivré des permis pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Gatineau arrive en tête avec 2 623, loin devant celle des Collines-de-l'Outaouais (328).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Papineau	97	129	175	35,7
Gatineau	2 737	2 779	2 623	– 5,6
Les Collines-de-l'Outaouais	424	316	328	3,8
La Vallée-de-la-Gatineau	70	94	65	– 30,9
Pontiac	51	41	47	14,6
Outaouais	**3 379**	**3 359**	**3 238**	**– 3,6**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**– 4,9**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante commerciale (152,6 M$ contre une moyenne de 148,0 M$). Cette valeur se concentre à Gatineau (145,1 M$). Les permis de bâtir industriels se concentrent largement dans la MRC de Gatineau (17,0 M$), une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 37,0 M$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de Gatineau (25,6 M$) et dans celle des Collines-de-l'Outaouais (10,2 M$).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
Papineau	32 106	24 824	1 463	5 688	1 225	3 927	1 040	1 911
Gatineau	374 873	323 181	145 144	135 828	16 952	13 001	25 554	46 431
Les Collines-de-l'Outaouais	90 822	95 611	1 940	2 559	512	2 129	10 215	725
La Vallée-de-la-Gatineau	15 544	13 084	1 891	3 376	132	1 576	0	705
Pontiac	10 427	8 220	2 183	502	426	1 992	141	2 223
Outaouais	**523 772**	**464 921**	**152 621**	**147 953**	**19 247**	**22 625**	**36 950**	**51 994**
Ensemble du Québec	**10 196 082**	**9 151 047**	**3 084 319**	**2 719 160**	**1 254 308**	**934 697**	**1 527 799**	**1 203 431**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de *l'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son site Web.

Huit ménages sur dix ont une connexion Internet en Outaouais

En 2012, le taux de branchement à Internet s'élève à 80,3 % dans la région de l'Outaouais. La proportion est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec. L'Outaouais est constitué de cinq MRC toutes très différentes des autres en matière de branchement à Internet. Ainsi, un écart de 26,2 points de pourcentage sépare la MRC la plus branchée (Gatineau; 84,1 %) de la moins branchée (La Vallée-de-la-Gatineau; 57,9 %). En outre, quatre MRC ont une proportion de ménages branchés à Internet significativement différente de la proportion de l'Outaouais (80,3 %). Il s'agit de Gatineau (84,1 %), de Papineau (67,3 %), de Pontiac (64,9 %) et de la Vallée-de-la-Gatineau (57,9 %). Cette dernière est par ailleurs la MRC qui a le taux de branchement le plus faible au Québec.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012

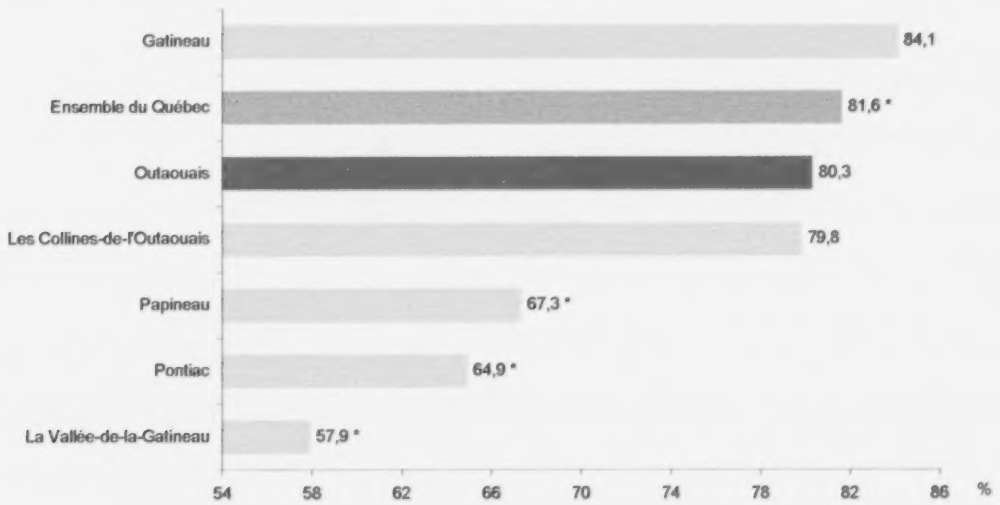

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Moins de neuf ménages branchés sur dix ont une connexion Internet haute vitesse dans deux MRC de l'Outaouais

Parmi les ménages branchés de la région de l'Outaouais, 95,3 % ont une connexion Internet haute vitesse, soit une proportion non significativement différente de celle du Québec (94,4 %). Entre les différentes MRC, le taux de branchement à Internet haute vitesse varie de 85,9 % dans La Vallée-de-la-Gatineau à 96,6 % dans Gatineau. Outre, la Vallée-de-la-Gatineau (85,9 %), la MRC de Pontiac (89,9 %) a également un taux de branchement à la haute vitesse significativement moins élevé que celui de la région.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de l'Outaouais et ensemble du Québec, 2012

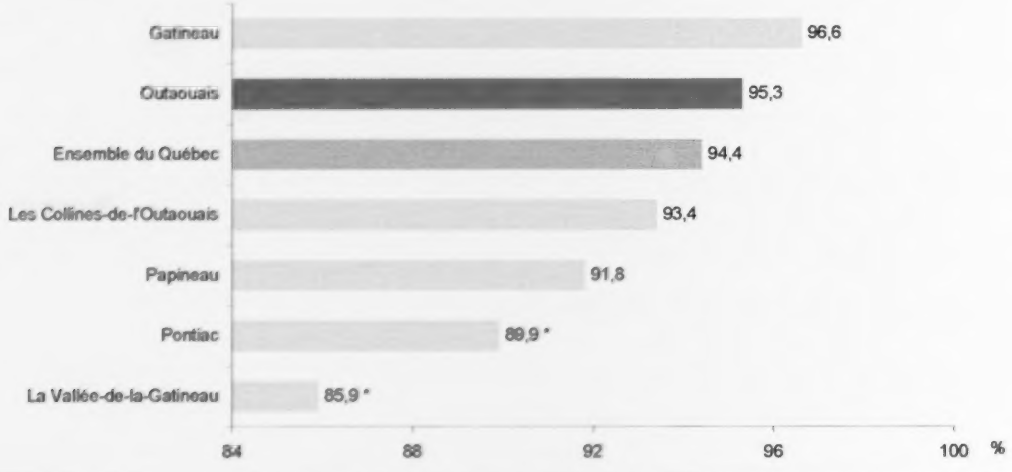

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Presque un ménage sur deux affirme ne pas avoir Internet en raison du coût du service trop élevé

En 2012, 19,7 % des ménages de l'Outaouais n'ont pas de connexion Internet. La raison la plus fréquemment évoquée pour ne pas avoir Internet, autant en Outaouais que dans l'ensemble du Québec, est l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (respectivement 70,6 % et 75,4 %). En outre, les raisons monétaires, soit le coût du service trop élevé (46,4 %) et de l'équipement trop élevé (42,9 %), ont été mentionnées par une proportion significativement plus élevée de ménages non branchés de l'Outaouais que de l'ensemble du Québec (40,2 % et 36,9 % respectivement).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Outaouais et ensemble du Québec, 2012

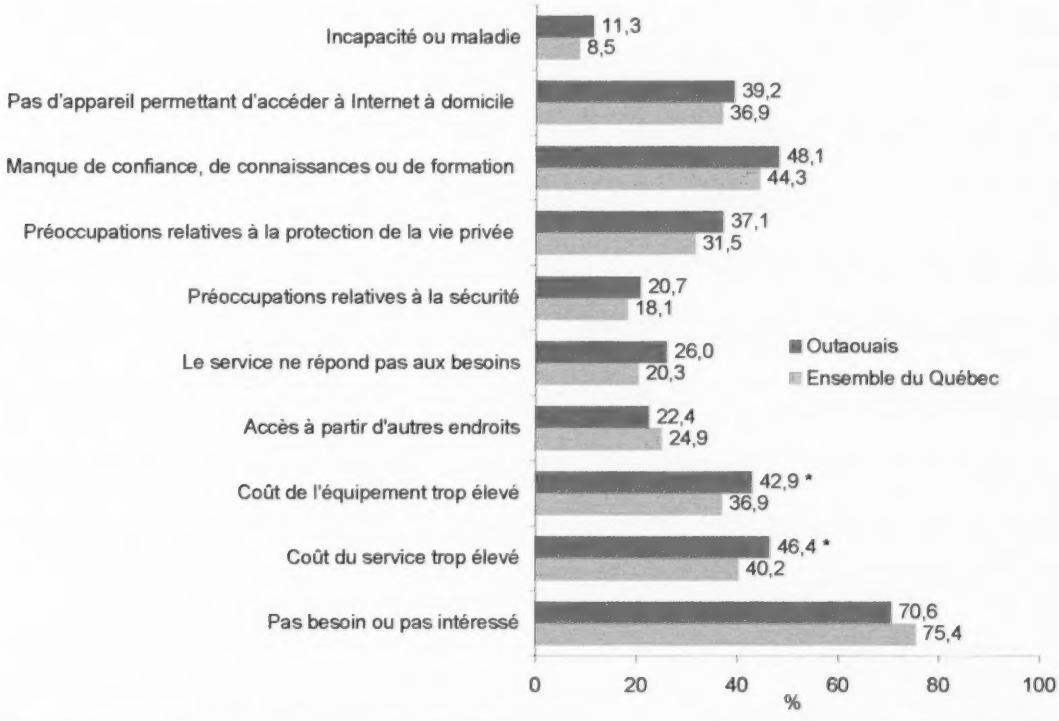

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, en Outaouais, le nombre de médecins augmente de 2,6 %, après la stagnation observée en 2010. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 2,5 %) est le plus faible au Québec, et cela est dû davantage aux spécialistes (+ 15,1 %) qu'aux omnipraticiens (– 5,1 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 10,4 %, et ce, après une année de croissance. Depuis 2007, la diminution en Outaouais est de 11,2 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 2,4 % en Outaouais. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,1 % respectivement) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 2,3 %) et les infirmières (+ 0,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Outaouais, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins[1]	**n**	**568**	**594**	**567**	**567**	**582**
Omnipraticiens	n	356	375	333	336	338
Ensemble des spécialistes	n	212	219	234	231	244
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	1,63	1,68	1,58	1,56	1,58
Dentistes[1]	**n**	**116**	**112**	**101**	**115**	**103**
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	0,33	0,32	0,28	0,32	0,28
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**..**	**3 535**	**3 551**	**3 665**	**3 754**
Infirmières	n	..	1 115	1 064	1 070	1 078
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	543	574	585	609
Infirmières auxiliaires	n	..	517	560	604	629
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 360	1 353	1 406	1 438
Nombre pour 1 000 habitants[2,r]	n pour 1 000 hab.	..	10,01	9,92	10,09	10,19

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infimières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Outaouais, en 2010-2011, il augmente pour la cinquième année consécutive et aboutit à 93,0 %. De plus, l'augmentation de 0,7 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 1,0 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 0,6 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Outaouais en 2010-2011 fait la différence avec la hausse de la dernière année. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une stagnation du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, l'Outaouais (97,5 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette stagnation s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 5,2 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en déclin, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté en Outaouais (+ 0,4 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur[1], région sociosanitaire de l'Outaouais, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés[2]	n	532	506	486	488	485
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	1,54	1,45	1,38	1,36	1,34
Usagers[4]	n	30 290	29 672	30 246	29 623	29 934
Taux d'occupation[5]	%	81,1	84,6	89,9	92,3	93,0
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés[2]	n	1 340	1 372	1 386	1 381	1 386
Nombre pour 1 000 habitants[3,r]	n pour 1 000 hab.	3,89	3,94	3,93	3,86	3,82
Usagers[4]	n	2 685	2 309	2 229	2 178	2 291
Taux d'occupation[5]	%	98,1	99,3	96,7	97,5	97,5

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.
3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.
4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.
5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de l'Outaouais ont décerné 821 diplômes en formation préuniversitaire (51,8 %) et 694 diplômes en formation technique (43,8 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation se réduit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 56,5% pour la formation préuniversitaire contre 42,0 % pour la formation technique. Par ailleurs, l'Outaouais, tout comme Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, se distingue en 2011 par rapport aux régions du Québec pour sa répartition inversée des diplômes collégiaux.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de l'Outaouais a augmenté de 23,0 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 26,1 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (+ 45,7 %) que chez les femmes (+ 16,8 %). Les diplômes techniques ont quant à eux augmenté de 8,9 % durant la même période : les hommes (+ 25,4 %) connaissent une forte hausse, tandis que les femmes (– 2,7 %) observent un léger recul. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,4 % et 41,6 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. Là aussi, l'écart entre les deux sexes tend à se rétrécir depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 52,7 % des diplômes décernés et les sciences, 31,7 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer en Outaouais que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques administratives qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 33,9 %, suivies par les techniques humaines, 23,2 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques biologiques et humaines; pour ce qui est des techniques administratives et artistiques, les proportions entre les deux sexes sont équivalentes.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Outaouais, 2007-2011

	2007r	2008r	2009r	2010r	2011p1
			n		
Outaouais	**1 368**	**1 449**	**1 504**	**1 601**	**1 584**
Hors programme	**–**	**14**	**22**	**35**	**69**
Préuniversitaire	**766**	**770**	**850**	**893**	**821**
Arts	x	31	41	39	19
Arts et lettres	83	72	97	120	88
Lettres	x	–	–	–	–
Multiples	35	35	39	30	21
Sciences	220	251	256	267	260
Sciences humaines	393	381	417	437	433
Technique	**602**	**665**	**632**	**673**	**694**
Techniques administratives	254	280	258	246	235
Techniques artistiques	19	36	16	35	35
Techniques biologiques	101	108	135	101	111
Techniques humaines	153	143	155	144	161
Techniques physiques	75	98	68	147	152

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En Outaouais, le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public est assez similaire à la moyenne québécoise, à l'exception des salles de spectacles et des institutions muséales[1], moins nombreuses dans cette région compte tenu de la taille de la population. Notons que la région de l'Outaouais arrive au 16e rang sur 17, devant Laval, pour le nombre de salles de spectacles (3,5 salles par 100 000 habitants) et au 14e rang devant Laval, les Laurentides et la Montérigie pour le nombre d'institutions muséales (3,0 par 100 000 habitants), tout en accueillant le Musée canadien des civilisations. L'Outaouais regroupe 13 salles de spectacles, 6 cinémas et ciné-parcs comprenant 36 écrans, 12 librairies, 11 institutions muséales et 9 stations de radio (privées et communautaires).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Outaouais, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,1	0,5	0,8
Salles de spectacles	15	13	2,1	3,5	7,8
Institutions muséales[2]	11	11	2,5	3,0	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	13	12	3,3	3,3	4,5
Cinémas et ciné-parcs	6	6	5,1	1,6	1,5
Écrans	36	36	4,7	9,8	9,7
Stations de radio privées et communautaires	10	9	5,4	2,4	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2011, la région de l'Outaouais arrive au 13e rang, devant le Nord-du-Québec, le Centre-du-Québec, Laval et les Laurentides pour le nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène (1,0 par 1 000 habitants) et au 13e rang pour l'assistance à ces spectacles (425 par 1 000 habitants). Les ventes de livres en librairies sont de 42 $ par habitant, ce qui place cette région au 5e rang.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Outaouais, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	381	1,0	1,0	2,3
Entrées	n	156 560	405,7	424,9	2,4
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	x	x	x	x
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts[1]	n	..	6 162,5	..	..
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	15 562 047	..	42 235,5	3,5

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2011ep	Var. 11/10	2011p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012p	TAAM[2] 2006-2012
	$/hab.	%	$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	– 1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	– 9,9	273 009	– 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	– 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	– 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	– 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	– 19,2	95 647	– 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	– 16,9	92 536	– 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	– 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montérégie	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	**39 351**	**3,6**	**25 646**	**2,6**	**7,8**	**9,3**	**0,5**	**8 054 756**	**9,0**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de l'Outaouais

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1er juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011p	Var. 11/10	2011p	2010	2012p	TAAM[1] 2006-2012	2012p	2011-2012[2]
	$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Outaouais	25 523	2,6	73,8	8,4	372 329	12,8	1 646	243
Papineau	20 896	2,8	65,0	9,7	21 921	– 0,3	– 30	85
Gatineau	26 368	2,8	75,6	8,0	266 535	14,2	1 390	– 34
Les Collines-de-l'Outaouais	27 370	1,7	75,4	5,2	49 282	24,6	310	239
La Vallée-de-la-Gatineau	20 099	2,0	62,9	15,4	20 526	– 3,2	11	2
Pontiac	18 523	1,3	59,9	13,3	14 065	– 8,0	– 34	– 49
Ensemble du Québec	**25 646**	**2,6**	**73,3**	**9,3**	**8 054 756**	**9,0**	**27 900**	**...**

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1er janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.
2. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Outaouais

Superficie en terre ferme (2012)	30 504 km²
Densité de population (2012)	12,2 hab./km²
Population totale (2012[p])	372 329 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)[1]	243 hab.
PIB aux prix de base (2011[sp])	11 512,7 M$
PIB par habitant (2011[sp])	31 269 $/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011[p])	25 523 $/hab.
Emplois (2012)	196,5 k
Taux d'activité (2012)	67,7 %
Taux d'emploi (2012)	63,2 %
Taux de chômage (2012)	6,5 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,4 %
Dépenses en immobilisation (2013)[2]	3 029 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec